



## LA FAO ET LA FORESTERIE

### L'avenir des forêts dans la région Asie-Pacifique

Des changements économiques, sociaux et environnementaux sans précédent survenus dans la région Asie-Pacifique modifient radicalement la manière dont les forêts sont perçues et utilisées. Regarder vers le futur était le thème d'une Conférence régionale intitulée «L'avenir des forêts dans la Région Asie et Pacifique: les perspectives à l'horizon 2020», qui s'est déroulée à Chiang Mai, Thaïlande, du 16 au 18 octobre 2007. La Conférence rassemblait plus de 250 participants venus de plus de 40 pays.

La conférence était organisée par la Commission des forêts pour l'Asie et le Pacifique (CFAP) dans le cadre de l'Étude prospective du secteur forestier pour l'Asie et le Pacifique (APFSOS II) en cours de réalisation – et devait être à la fois une occasion de présenter les conclusions préliminaires de l'étude, et un forum pour rassembler les points de vue des diverses parties prenantes sur les changements qui se profilent et leurs implications pour les forêts et la foresterie dans la région. Les participants comprenaient, en plus des points focaux nationaux pour l'Étude APFSOS, des forestiers, des étudiants, des éducateurs, des chercheurs, des fonctionnaires des gouvernements, des directeurs de projets et des représentants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales (ONG) et d'organisations multilatérales. Il y avait aussi cinq invités spéciaux, lauréats d'un concours de dissertation réservé aux jeunes cadres, qui avaient exprimé avec talent leurs points de vue sur l'avenir des forêts dans la région.

Les participants ont analysé les principaux moteurs du changement dans la région, ainsi que l'incidence qu'ils devraient avoir sur la perception et l'utilisation des forêts dans les années à venir. Les thèmes de discussion étaient les suivants: perspectives macro-économiques, changement environnemental, transition institutionnelle, urbanisation, développement et application des technologies, commerce international, tendances en matière d'utilisation des terres, lutte contre la pauvreté et importance croissante des forêts plantées. Les points de vue du secteur privé et de la société civile étaient également présentés.

Dans son discours liminaire, Jagmohan Maini, ancien coordonnateur du Forum des Nations Unies sur les forêts, a parlé de l'importance des processus de planification de grande envergure. Les exposés suivants ont fait le point sur la situation des forêts de la région et présenté des projections concernant bon nombre de pressions auxquelles pourraient être exposées les forêts dans les prochaines années. Les nombreuses divergences de vues, oscillant entre le pessimisme et l'optimisme le plus total, ont donné lieu à des discussions animées sur l'avenir des forêts dans la région et sur la meilleure approche à adopter face aux défis émergents. Une séance de présentation par affiches avec 55 rubriques a mis en évidence les perspectives au niveau national, et permis aux participants d'engager une discussion informelle sur les thèmes choisis.

En général, la conférence a affirmé que le futur des forêts et de la foresterie dans la région continuerait à être dicté par un éventail de facteurs le plus souvent externes au secteur. La croissance des populations, le passage d'une économie de subsistance à une économie de consommation, l'augmentation des richesses et de l'activité économique et l'ouverture de nouveaux marchés augmenteront la pression globale sur les forêts, tandis que les pressions environnementales croissantes obligeront à prendre en considération de «nouvelles» valeurs forestières pour l'ensemble de la société. Avec l'augmentation du nombre et de la nature des pressions sur les forêts, les parties prenantes qui s'intéresseront



PHOTO: CHUANGKAN

à la manière dont les forêts sont gérées devraient être de plus en plus nombreuses et variées. Parvenir à concilier les demandes concurrentes sera donc une véritable gageure.

Bien qu'elle ne concerne pas uniquement la foresterie, la corruption continuera probablement à entraver les efforts de gestion durable des forêts, sauf si des mesures spectaculaires sont prises dans tous les secteurs pour la maîtriser. L'importance des structures de gouvernance flexibles et d'une collaboration active avec d'autres secteurs et régions est un message que chacun a dégagé de la conférence.

Il sera nécessaire d'approfondir la réflexion et d'établir de nouveaux partenariats pour parvenir à relever ces défis. Pour trouver des solutions viables, il faudra une coopération et une réflexion nuancées, interdisciplinaires et internationales. La conférence a été un pas important dans la direction de cet échange et de cette collaboration.

Les actes de la Conférence seront publiés au début de l'année 2008. Le programme, les exposés et les documents sont disponibles sur Internet: [www.fao.org/forestry/site/33592/en](http://www.fao.org/forestry/site/33592/en)

### Évènement spécial sur les forêts et l'énergie

Le 20 novembre 2007, à la session biennale de la Conférence de la FAO, le Directeur général Jacques Diouf a organisé un «Évènement spécial de haut niveau: Forêts et énergie». Le Président de la République du Cap-Vert, Pedro Verona Rodrigues Pires, a prononcé le discours principal et la session était co-présidée par le Ministre des forêts de la République du Congo et le Ministre de l'agriculture de la République de Lettonie.

Deux cent soixante quinze délégués venus d'environ 90 États Membres de la FAO, ont participé. Les représentants des pays ont reconnu que la bioénergie était devenue une question stratégique à l'échelle planétaire qui affectait de plus en plus la situation économique, sociale et environnementale et qui avait le potentiel voulu pour réduire les effets des changements climatiques; que le bois était le principal biocombustible et représentait une solution de remplacement efficiente aux combustibles fossiles, sur le plan économique et environnemental; qu'il y avait un manque d'information sur le bois utilisé comme combustible, notamment dans les pays en développement, ce qui entravait la prise de décision nationale sur l'utilisation durable de cette ressource, et empêchait de tirer profit des possibilités d'atténuation des changements climatiques et de diversifier les sources d'approvisionnement énergétique des pays; et enfin que, compte tenu de la croissance de la population et de l'allocation



## XIII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial, 2009: appel de documents



Du 18 to 25 octobre 2009, la communauté forestière internationale se réunira à Buenos Aires, Argentine, pour le XIII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial – la plus importante rencontre forestière au monde. Pendant une semaine, des représentants du secteur public et du secteur privé, de la communauté scientifique, des forestiers, des professionnels et d'autres parties intéressées auront une occasion d'analyser des questions portant sur tous les aspects de la foresterie.

Sous le thème "Développement forestier - équilibre vital", la question de la gestion durable des forêts sera développée dans une perspective globale d'intégration. Sept domaines thématiques seront abordés:

- Forêts et biodiversité;
- Produire pour le développement;
- Les forêts au service des populations;
- Entretien de nos forêts;
- Le secteur forestier: les opportunités de développement;
- Organisation du développement forestier;
- Interaction harmonieuse entre l'homme et les forêts.

La structure thématique complète du congrès peut être visualisée sur le site web du congrès ([www.wfc2009.org](http://www.wfc2009.org)).

Les présentations volontaires et séances d'affichage tiendront une grande place au congrès. Celles-ci devront exprimer des idées novatrices et fournir des informations sur des enquêtes en cours, des expériences de terrain, des projets de développement, des modèles théoriques ou des applications pratiques. Le congrès s'efforcera de donner une représentation équilibrée des régions géographiques et des points de vue.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à soumettre leur présentation avant le 30 juin 2008, celles-ci n'excéderont pas 4 500 mots, tableaux compris, et comprendront un résumé qui ne dépassera pas 250 mots. L'auteur indiquera le thème du congrès auquel se réfère le document, en justifiant ce choix à l'aide de trois à cinq mots clés.

Tous les envois seront examinés par des pairs et évalués sur la base des critères suivants:

- **Pertinence:** Le sujet est-il en rapport avec les sessions thématiques? Est-il susceptible d'intéresser un grand nombre de participants?
- **Qualité:** L'argumentation est-elle cohérente, bien structurée et facile à comprendre?
- **Originalité:** Le thème est-il traité de façon novatrice et originale? Les

documents ayant déjà fait l'objet d'une publication antérieure ne sont pas admis.

Suivant leur classement, les présentations seront affichées en version intégrale ou partielle sur le site web du congrès.

Quelques documents seront sélectionnés pour être présentés par leurs auteurs durant les sessions du congrès, et certains auteurs seront invités à préparer des affiches. Les présentations sélectionnées devront représenter un intérêt majeur pour les délibérations du congrès et analyser de façon exhaustive le sujet traité; être applicables à un nombre significatif de pays ou au moins à une écorégion; être en rapport avec des problèmes d'actualité ou émergents; et aborder des aspects intersectoriels et interdisciplinaires. Les auteurs devront accepter, sans notification préalable, que leur travail soit édité et traduit dans les langues officielles du congrès (espagnol, anglais et français).

Toutes les personnes désireuses de participer au congrès, y compris celles qui sont invitées à faire une présentation, devront s'inscrire, étant entendu que les droits d'inscription et leurs dépenses personnelles sont à leur charge.

Les directives concernant les soumissions peuvent être téléchargées du site web du congrès ([www.wfc2009.org](http://www.wfc2009.org)), ou être demandées par courrier postal, par télécopie (voir plus bas) ou par courrier électronique à: [info@wfc2009.org](mailto:info@wfc2009.org)

Les auteurs sont vivement encouragés à entrer sur le site web du congrès pour y télécharger leurs contributions. Comme alternative au téléchargement, les présentations, ainsi que leurs résumés, pourront être envoyés avant le 30 juin 2008 à l'adresse suivante:

Fonctionnaire chargé de la documentation  
 XIII<sup>e</sup> Congrès forestier mondial  
 Département des forêts  
 FAO  
 Viale delle Terme di Caracalla  
 00153 Rome, Italie  
 Tél: +39 06 5705-2198  
 Télécopie: +39 06 5705-5137  
 Courriel: [WFC-XIII@fao.org](mailto:WFC-XIII@fao.org)

Les particuliers ou les groupes qui souhaitent recevoir nos avis futurs par courrier électronique sont invités à s'abonner à: [www.wfc2009.org](http://www.wfc2009.org)



croissante des terres pour la production d'énergie, il convenait d'examiner soigneusement les arbitrages à faire entre les utilisations forestières, énergétiques et agricoles des terres.

Pour relever les défis présents et futurs dans ce domaine, les délégués ont estimé qu'il fallait:

- élaborer des stratégies dendroénergétiques fondées sur les concepts de la gestion durable des forêts;
- renforcer les capacités pour intégrer les stratégies bioénergétiques dans les plans et programmes forestiers nationaux;
- aborder la bioénergie comme une question intersectorielle à intégrer dans les politiques forestières, agricoles et autres politiques sur l'occupation des sols;
- coordonner les stratégies bioénergétiques avec les politiques d'éradication et de réduction de la pauvreté;
- renforcer les capacités d'utilisation d'autres sources d'énergie renouvelables, y compris l'énergie hydro-électrique, l'énergie solaire et le biogaz;
- améliorer l'efficience énergétique de la combustion du bois, aux niveaux domestique et industriel;
- mieux utiliser le bois après son usage principal;
- envisager l'utilité que peut avoir le bois à d'autres fins, avant de l'utiliser pour la production d'énergie;
- diffuser efficacement les conclusions de la recherche-développement,

les technologies et le savoir-faire pour une utilisation efficiente et saine de l'énergie;

- éviter que la promotion de la bioénergie ne se traduise par des distorsions sur le marché;
- concevoir des systèmes de contrôle continu pour la production de biocarburants afin d'éviter les effets négatifs sur l'environnement et d'assurer le bien-être des communautés locales;
- étudier soigneusement les effets sur la sécurité alimentaire et les effets négatifs sur d'autres secteurs lors de la conception et de la mise en œuvre de mesures encourageant la production de biocarburants.

### **Relier les programmes forestiers nationaux aux stratégies de réduction de la pauvreté en Afrique**

Entre novembre 2005 et juillet 2007, la FAO a réalisé une étude dans dix pays d'Afrique (Kenya, Malawi, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Soudan, Tunisie, Zambie), en collaboration avec le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, en vue d'examiner les liens entre les programmes forestiers nationaux et les stratégies nationales pour la réduction de la pauvreté. L'étude a révélé que ces deux processus étaient le plus souvent mal connectés, surtout parce que les autorités centrales ignorent fréquemment les nombreuses contributions potentielles des forêts et des arbres hors forêts à la lutte contre la pauvreté, de sorte que les responsables des forêts n'interviennent

## **Demande d'observations sur la nouvelle stratégie forestière de la FAO**

En mars 2007, le Comité des forêts (COFO) a demandé que la FAO élabore une nouvelle stratégie forestière en consultation avec ses États Membres et d'autres partenaires. Le processus de consultations a commencé. Comme première étape de la consultation, des commentaires sont sollicités sur le document de travail sur les éléments d'une éventuelle stratégie, affiché en ligne (voir plus loin). Le document présente les objectifs stratégiques forestiers potentiels:

- Les décisions sont prises en connaissance de cause, de manière participative et harmonisée avec les autres secteurs.
- Les avantages procurés par les forêts, les arbres et la foresterie augmentent, sont partagés équitablement et largement reconnus et appréciés.
- Les ressources forestières sont en expansion et les services rendus par l'écosystème sont de plus en plus appréciés.

Le document décrit aussi les éléments potentiels de stratégies permettant d'atteindre ces objectifs, notamment:

- renforcer les capacités des pays pour qu'ils puissent prendre des décisions avisées sur les forêts, dans le cadre de processus participatifs;
- renforcer l'information pour faciliter la formulation des politiques;
- améliorer les pratiques forestières, notamment en élaborant des directives sur les meilleures pratiques forestières, en consultation avec de multiples parties prenantes;
- promouvoir la constitution de réseaux pour favoriser les échanges de connaissances et la mise en œuvre de pratiques améliorées;
- adopter une approche intersectorielle, en aidant les pays à intégrer la foresterie dans les processus de développement nationaux;
- travailler en partenariat avec d'autres entités du secteur public et du secteur privé pour mobiliser des ressources et éviter les doubles emplois;
- améliorer les liaisons verticales, en facilitant les échanges de connaissances aux niveaux local, national, régional et mondial;
- améliorer les actions de plaidoyer pour sensibiliser le public et accroître l'engagement pour stimuler les investissements et moderniser le secteur forestier;
- continuer de servir d'instance neutre pour les échanges de connaissances sur les forêts et la foresterie.

Sur la base des commentaires reçus durant le premier semestre 2008 – notamment des discussions au cours des sessions biennales des commissions régionales des forêts – un projet de stratégie sera élaboré et mis en circulation pour observations durant une deuxième phase de consultations, au milieu de l'année 2008. L'objectif est de proposer une nouvelle stratégie au COFO à sa prochaine réunion, en mars 2009.

Les lecteurs d'*Unasylva* sont invités à faire part de leurs observations sur le document de travail. Ils peuvent l'examiner et envoyer leurs commentaires par voie électronique, en se rendant sur le site: [www.fao.org/forestry/strategy](http://www.fao.org/forestry/strategy)

Les observations peuvent aussi être envoyées par courrier électronique à: FO-Strategy@fao.org



généralement pas dans les débats nationaux sur la pauvreté. L'étude a également montré que dans tous les pays, le secteur forestier manquait de moyens ce qui empêchait de renforcer la collaboration intra et intersectorielle, notamment avec les institutions centrales de planification et avec les ministères compétents.

À Nairobi, Kenya, du 20 au 22 novembre 2007, un atelier régional a été tenu pour échanger des idées sur l'approche à adopter pour renforcer la présence et l'influence de la foresterie dans les processus de prise de décisions au niveau central. À cette fin, les dix pays qui ont participé à l'étude ont recherché des moyens concrets d'intégrer les programmes forestiers nationaux dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté établis au niveau national. L'atelier, organisé par la FAO en partenariat avec le Service des forêts kényen et le Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, rassemblait plus de 40 participants venus d'organisations gouvernementales et internationales, y compris de ministères ne s'occupant pas des forêts, tels que les ministères des finances, de la planification et du développement économique, des statistiques nationales, de l'environnement et de l'agriculture.

Après un riche échange de vues sur la meilleure approche à adopter pour améliorer la collaboration en matière de lutte contre la pauvreté – au cours duquel les principales conclusions et constatations de l'étude ont été validées – chaque pays a préparé une liste des mesures de suivi prioritaires et identifié des domaines pour lesquels un appui du Mécanisme et d'autres partenaires internationaux était nécessaire. En signe de leur engagement d'appliquer les propositions contenues dans les rapports des pays, les participants venus du Kenya ont établi une équipe de travail multidisciplinaire, qui devait tenir sa première réunion la semaine suivante.

### **Signature des premiers accords de foresterie communautaire au Cambodge**

Des projets de la FAO, mis en œuvre sur plusieurs années et financés par la Belgique et la Nouvelle-Zélande, ont permis un évènement majeur dans le domaine de la foresterie communautaire au Cambodge: la signature des dix premiers accords de foresterie communautaire du pays. Le 19 novembre 2007, une cérémonie de signature officielle a eu lieu dans le village de Tbeng Lech, Province de Siem Reap, entre le chef de l'administration forestière du cantonnement de Siem Reap et les présidents des dix comités de gestion communautaire des forêts. Le Secrétaire d'État auprès du Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches, le Gouverneur de la Province de Siem Reap et le Directeur général de l'administration forestière étaient également présents.

Au Cambodge, on a commencé au début des années 90 à élaborer un cadre juridique pour la foresterie communautaire, définissant clairement les droits, les fonctions et les responsabilités de l'État et des communautés. Grâce à ces efforts, la loi forestière (2002) reconnaît la foresterie communautaire comme l'une des modalités de gestion durable des forêts dans le pays. Les autres éléments du cadre sont le sous-décret sur la gestion communautaire des forêts (2003) et les directives pour la foresterie communautaire (2006).

De nombreux projets soutenus par des donateurs mettaient simultanément en place la foresterie communautaire sur le terrain, avec le concours des communautés intéressées. Dans tout le pays, on dénombre à présent plus de 264 forêts communautaires, à des stades de

développement divers, couvrant approximativement 179 000 hectares et englobant plus de 57 000 familles qui commencent à en tirer directement profit. La plupart des communautés ont pris des mesures en vue d'obtenir la reconnaissance officielle de leurs forêts communautaires et collaborent avec l'administration forestière et avec des partenaires pour mener à leur terme les étapes restantes spécifiées dans les directives.

Le projet de la FAO «Foresterie communautaire dans le nord-ouest du Cambodge» qui est, avec douze ans d'activité, l'un des plus anciens projets de foresterie communautaire du pays, a au fil des années appuyé l'établissement de 37 forêts communautaires et de six zones protégées communautaires dans la Province de Siem Reap. Le cantonnement de Siem Reap a été le premier à soumettre au Ministère de l'agriculture, des forêts et des pêches une liste de forêts communautaires potentielles, et le premier à obtenir l'approbation. La signature des accords de foresterie communautaire représente la dernière étape de l'officialisation de ces forêts communautaires, qui peuvent maintenant commencer à élaborer des plans de gestion communautaire des forêts officiels.

Le projet continuera à fournir un appui afin que les autres forêts communautaires identifiées puissent aussi atteindre ce stade.

### **La FAO va préparer un rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde**

À sa onzième session en juin 2007, la Commission de la FAO sur les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture a demandé à la FAO de lui préparer un rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde, afin qu'elle l'examine à sa douzième session en 2009. La commission a reconnu qu'il était urgent de garantir la conservation, la gestion et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières pour promouvoir la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté et la viabilité écologique, et a approuvé l'inclusion des ressources génétiques forestières dans son programme de travail pluriannuel.

Le rapport sera préparé en collaboration étroite avec des partenaires internationaux comme Bioversity International, et en synergie avec des programmes régionaux et mondiaux en cours comme ceux qui relèvent de la Convention sur la diversité biologique. Il se concentrera sur les ressources génétiques des arbres et des arbustes effectivement ou potentiellement utiles pour le bien-être humain, et il servira de base pour élaborer un cadre d'action pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable aux niveaux national, régional, écorégional et mondial.

Le rapport reprendra des données extraites de l'Évaluation des ressources forestières mondiales (FRA) 2005 et d'études nationales et régionales sur les ressources génétiques forestières réalisées avec l'appui de la FAO depuis le milieu des années 90. Toutefois, en l'état actuel des connaissances, la plupart des variables quantitatives et qualitatives qui figurent communément dans les inventaires forestiers sont inutilisables pour déterminer la situation et les tendances au niveau des espèces, des provenances, des populations et des gènes. Il faudra donc en définir d'autres pour évaluer la diversité biologique et élaborer des indicateurs génétiques facilement mesurables pour suivre leur évolution au fil du temps.